LES ENJEUX

BUSINESS | CASINO & CLUB DE JEUX

Casinos : les industriels européens vont-ils s'emparer du marché français ?

Emmanuel GOLDSTEIN
Publié le 7 septembre 2026 . Lecture estimée : 12 min

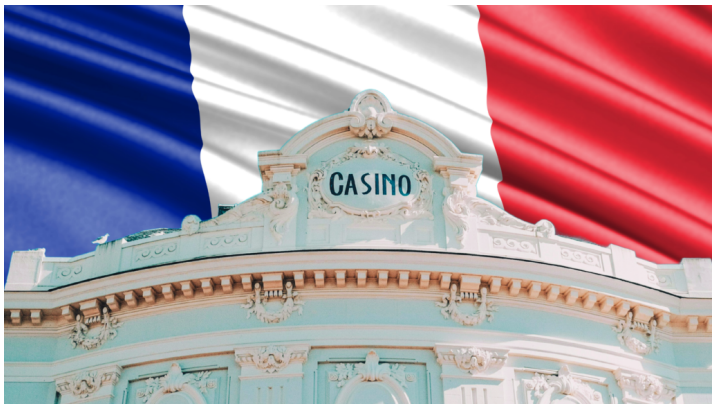

Novomatic, Merkur, DRGT, Gaming1. Ils fabriquent les machines, codent les plateformes et exploitent des milliers de salles. Depuis 2019, ils rachètent des casinos français ou remportent leurs concessions. Vingt-cinq délégations expirent en 2027 et 2028. Barrière, Partouche et Tranchant découvrent ce qu'est un concurrent. 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, 26 200 salariés, 206 filiales, 31 centres technologiques dans 18 pays. Novomatic n'est pas un fonds venu chasser des actifs décotés. C'est un industriel autrichien qui exploite depuis le 1er juillet 2025 une dizaine de casinos en France et pèse, seul, deux fois et demie le chiffre d'affaires cumulé de Barrière, Partouche et Tranchant.

Les nouveaux venus ne sont pas des casinotiers. Ce sont leurs fournisseurs.

Novomatic conçoit et fabrique ses machines, équipe plus de 130 marchés régulés, exploite près de 2 100 salles dans le monde et possède sa filiale en ligne, Greentube. Merkur, propriété de la fondation familiale Gauselmann, réalise environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025 avec 15 000 salariés, sur le même modèle : usines, salles en Allemagne et au Royaume-Uni, activités numériques via Blueprint Gaming, la plateforme Bede et le bookmaker Cashpoint. En 2025, le groupe a remporté par appel d'offres l'exploitation de dix casinos en Basse-Saxe. La mise en concurrence est son quotidien.

Infiniti pousse la logique plus loin. Derrière l'enseigne, DRGT, société belge née en 2003, fournit des systèmes de gestion, de jackpots et de paiement sans espèces à plus de 70 pays et 80 000 machines. L'exploitation directe est venue ensuite, avec une idée simple : les salles servent de laboratoire, avec de vrais joueurs et de vrais régulateurs, avant de vendre les fonctionnalités aux clients. Le casino de Grasse, que plus personne ne voulait, ouvert le 19 février 2025, a été le premier en France à tourner sans jetons ni tickets.

Gaming1, pôle jeux du belge Ardent Group et propriétaire de Circus, a développé sa propre plateforme et son studio, licenciés en Espagne, en Suisse, au Portugal et aux Pays-Bas. Chiffre d'affaires : 278 millions d'euros en 2022, dernier exercice publié, pour 1 650 salariés.

En face, Barrière tourne autour de 1,4 milliard, Partouche a déclaré 434,3 millions en 2024, Tranchant avoisine 250 millions. Aucun n'a su tenir une plateforme en ligne. Pas faute d'avoir essayé.

Le poker en ligne, ouvert en 2010, a été leur premier test. Les trois y sont entrés avec licence, marque et joueurs captifs. Tranchant a jeté l'éponge en juillet 2012, Partouche en mai 2013. Barrière, associé à la Française des Jeux dans LB Poker, a fermé BarrièrePoker.fr le 30 septembre 2013, trois ans après l'agrément, en accusant les opérateurs étrangers d'avoir pris trop d'avance. Winamax et PokerStars sont toujours là. Treize ans plus tard, les mêmes expliquent à Bercy qu'ils sont les mieux placés pour opérer le casino en ligne.

Barrière a pourtant eu une seconde chance, dans un pays où la loi lui réservait la place. La Suisse n'accorde les licences de

casino en ligne qu'aux exploitants terrestres, exactement le modèle que Casinos de France réclame pour la France. Barrière y possède trois casinos, dont Montreux. Sa plateforme GAMRFIRST, lancée en 2021, a atteint 80 000 joueurs inscrits. Elle a fermé le 30 octobre 2025, avec une trentaine de licenciements : entrée trop tard, elle n'a jamais rattrapé les concurrents installés pendant le Covid. Dans le même temps, le produit brut des jeux de Montreux est passé de 73 millions de francs en 2018 à 47 millions en 2024. Le groupe qui demande une exclusivité en France vient d'échouer là où il l'avait.

Partouche n'a pas fait mieux : site belge fermé fin 2013, « casino en ligne » français sans argent réel. Même la Française des Jeux a renoncé à construire et a acheté Kindred pour près de 2,5 milliards en octobre 2024.

Le casinotier français achète ses machines. Son concurrent les dessine, les teste dans ses propres salles et les lui vend.

Siège de l'autrichien Novomatic

Quatre fronts

L'offensive arrive par quatre voies, et les groupes français n'en ont anticipé aucune.

Le capital d'abord. Novomatic a bouclé le 1er juillet 2025 le rachat de Vikings Casinos : une dizaine d'établissements, surtout sur la Côte d'Azur, un millier de machines, plus de 300 salariés. Le 27 août 2026, Merkur a signé une promesse d'achat sur 95 % de Casigrangi, holding qui contrôle 81,21 % de la Société Française de Casinos, à 6,19 euros par action, soit une prime de 195,9 % sur le cours moyen des 240 dernières séances. Personne ne paie ce prix pour sept casinos. On le paie pour ce qu'ils permettent d'ouvrir.

Les concessions ensuite, avec le Pas-de-Calais en laboratoire. Février 2019 : Boulogne-sur-Mer retire son casino à Partouche, en place depuis 33 ans, et le confie au belge Golden Palace, dont la redevance est jugée meilleure. Partouche faisait alors 410,8 millions de chiffre d'affaires, Golden Palace 65. Le rapport d'un à six n'a pesé d'aucun poids.

Le juge enfin, le front le plus lourd. À Berck-sur-Mer, Partouche exploitait depuis le début des années 1990 et avait racheté les murs à la commune en 1997. Fin 2024, la ville relance sa procédure et retient d'abord le sortant. Infiniti saisit le tribunal administratif : exiger d'être propriétaire ou locataire du bâtiment dès la remise des offres revient à réserver le marché à celui qui l'occupe. Le 17 juillet 2025, le Conseil d'État lui donne raison. Le bâtiment est un bien de retour, indissociable du service public des jeux, et revient gratuitement à la commune, même s'il appartient à un tiers au contrat. Posséder les murs ne protège plus. Cela expose.

La suite s'est réglée avec un serrurier. Le 18 février 2026, sur réquisition du préfet, la police ouvre le bâtiment, la ville change les serrures et remet les clés au nouveau délégataire. Le 4 mars, le Conseil d'État rejette l'ensemble des recours de Partouche. Le groupe explique n'avoir pas déposé d'offre parce que la consultation reposait sur un postulat qu'il contestait. Trente ans d'exploitation perdus sans avoir remis une seule offre.

Le quatrième front est technologique et ne s'ouvrira que le jour où le casino en ligne sera légal en France. Ce jour-là, Novomatic, Merkur, Infiniti et Gaming1 auront une plateforme prête. Barrière, Partouche et Tranchant n'en ont pas.

Nice, le partage écrit noir sur blanc

La chambre régionale des comptes a examiné les deux délégations niçoises : le Ruhl, filiale de Barrière, et le Palais de la Méditerranée, filiale de Partouche. Son constat sur les renouvellements tient en une ligne : uniques candidats, les exploitants en place ont été reconduits jusqu'en 2027.

Deux casinos sur la même promenade, deux groupes français, zéro concurrent. Pendant vingt ans, le système a tourné ainsi : les communes reconduisaient, Barrière et Partouche ne se marchaient pas dessus, et leurs rares litiges se réglaient entre eux devant le Conseil d'État, comme à Lille en 2012.

Ce système craque. Le produit brut des jeux atteint 2 814,47 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 octobre 2025, en hausse de 3,05 %. Barrière en tient 30,13 % avec 26 établissements, Partouche 23,89 % avec 39. Les groupes passés sous pavillon étranger, Vikings chez Novomatic, Circus chez Gaming1, Stelsia en cours de reprise par Merkur, Golden Palace, pèsent 191,52 millions, 6,80 % du marché, 27 casinos. Ajoutez JOA, 375,20 millions et 33 établissements, dont le rachat par Banijay et Betclic a été signé le 6 juillet 2026 : 566,72 millions, 20,14 % du marché, 60 casinos sur 202.

Un cinquième du marché, trois casinos sur dix, en sept ans. Et la croissance change de camp : Vikings sous Novomatic progresse de 5,2 %, Barrière de 3,87 %, Partouche de 3,25 %.

Le casino de Lille verra sa DSP renouvelée en 2027, et il est certain que cet établissement aiguisera l'appétit de nouveaux opérateurs.

Un sixième du marché remis en jeu en 24 mois

Le calendrier des concessions est public. Vingt-cinq délégations expirent en 2027 et 2028 : 476,65 millions d'euros de produit brut des jeux, 16,94 % du marché. Douze en 2027 pour 200,46 millions, treize en 2028 pour 276,19 millions.

Six poids lourds parmi elles. Aix-en-Provence, troisième casino de France (59,98 millions, 651 117 entrées), jusqu'au 31 octobre 2028. Lille, cinquième (54,18 millions), jusqu'au 25 avril 2027. Lyon Le Pharaon, onzième (40,36 millions), jusqu'au 31 août 2028. La Grande-Motte, seizième (34,07 millions), jusqu'au 10 janvier 2028. Nice Ruhl, dix-neuvième (28,97 millions), jusqu'au 18 décembre 2028. Nice Palais de la Méditerranée, cinquante-cinquième (16,98 millions), jusqu'au 6 juin 2027.

Sept des grosses échéances se situent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, cinq dans les seules Alpes-Maritimes. Précisément là où Novomatic a racheté Vikings et où Infiniti a ouvert Grasse. Agréments ministériels, ancrage local, références françaises : ils rempliront chaque critère du prochain cahier des charges.

Nice mérite un arrêt. Les deux casinos de la promenade reçoivent à peu près autant de monde, 332 915 entrées pour le Ruhl, 292 033 pour le Palais. Le premier en tire 87 euros par visiteur, le second 58. Le Palais recule de 3,7 %, et la chambre régionale des comptes avait relevé des pertes chaque année sauf en 2017, une capacité d'autofinancement négative et une trésorerie portée par le groupe. Sa concession tombe la première. Partouche devra convaincre Nice de lui reconfier un casino qui lui coûte de l'argent.

Lyon 2028, le match retour ?

Le scénario de Berck peut se rejouer à Lyon, sur un actif quinze fois plus gros.

Le Pharaon, à la Cité internationale, est exploité par Partouche depuis 2000. Le groupe a construit l'ensemble, en possède les murs et l'hôtel attenant. À la précédente mise en concurrence, la Ville indiquait que le lauréat, quel qu'il soit, disposerait d'un bail consenti par Partouche aux conditions existantes. Le sortant fixait les termes de sa propre succession. Circus, seul candidat extérieur, s'est retiré.

Même configuration qu'à Berck, en beaucoup plus gros : 40,36 millions de produit brut des jeux, 393 530 entrées, 5 millions reversés à la ville en 2022. Sauf que depuis le 17 juillet 2025, un bâtiment indissociable du service public des jeux est un bien de retour, même détenu par un tiers. Reste à savoir si la Ville de Lyon fera valoir ce droit, ou si un candidat le

fera valoir pour elle devant le tribunal administratif, comme Infiniti à Berck.

Barrière, lui, a réagi à sa manière : Blotzheim verrouillé pour 18 ans (88,8 millions d'euros sur 2023-2024), Cassis pour 15 ans en juillet 2025, Le Touquet pour 12, Saint-Malo pour 10. Allonger les durées est la seule parade trouvée. Elle n'a jamais été testée face à un candidat prêt à attaquer le cahier des charges devant le juge.

Casinos en fin de délégation en 2027 et 2028

Délégations de service public arrivant à échéance, avec leur produit brut des jeux 2024-2025

ÉTABLISSEMENT	DÉPARTEMENT	OPÉRATEUR	ÉCHÉANCE	PBJ 24/25 (M€)
ÉCHÉANCES 2027				*11 délégations*
Lille	Nord	Barrière	25/04/2027	54,18
Pornichet	Loire-Atlantique	Partouche	14/05/2027	15,60
Nice — Palais de la Méditerranée	Alpes-Maritimes	Partouche	06/06/2027	16,98
Pléneuf-Val-André	Côtes-d'Armor	Partouche	30/06/2027	5,20
Balaruc-les-Bains	Hérault	Circus	08/07/2027	10,42
Antibes — Juan-les-Pins	Alpes-Maritimes	Partouche	31/07/2027	8,40
Roscoff	Finistère	Tranchant	04/08/2027	4,63
Quiberon	Morbihan	Kasino Bretagne	31/10/2027	4,17
Dunkerque — Malo-les-Bains	Nord	Tranchant	31/10/2027	20,59
Saint-Gilles (La Réunion)	La Réunion	Indépendant	31/10/2027	25,01
Besançon	Doubs	JOA	18/11/2027	15,09
Sous-total 2027				**180,26 M€**
ÉCHÉANCES 2028				*13 délégations*
La Grande-Motte	Hérault	Partouche	10/01/2028	34,07
Soorts-Hossegor	Landes	Hirigoyen	29/02/2028	1,88
Mandelieu-la-Napoule	Alpes-Maritimes	JOA	17/03/2028	22,11
Plouescat	Finistère	Partouche	31/05/2028	8,56
Saint-Raphaël	Var	Barrière	31/05/2028	17,25
Royan — Pontaillac	Charente-Maritime	Barrière	30/06/2028	21,84
Cannes — 3.14	Alpes-Maritimes	n.d.	05/08/2028	n.d.
Lyon — Le Pharaon	Rhône	Partouche	31/08/2028	40,36
Saint-Brévin-les-Pins	Loire-Atlantique	JOA	30/09/2028	9,88
Aix-en-Provence	Bouches-du-Rhône	Partouche	31/10/2028	59,98
Saint-Cyprien	Pyrénées-Orientales	JOA	31/10/2028	4,71
Nice — Ruhl	Alpes-Maritimes	Barrière	18/12/2028	28,97
Saint-Jean-de-Monts	Vendée	JOA	31/12/2028	8,36
Sous-total 2028				**257,96 M€**

Casino Français : Les prochaines DSP

Casinos de France, un nouveau front s'ouvre à l'intérieur du syndicat

Il reste le casino en ligne, et c'est là que les nouveaux venus vont peser le plus vite.

L'amendement légalisant les casinos en ligne, déposé le 19 octobre 2024 dans le projet de loi de finances, a été retiré huit jours plus tard sous la pression de Casinos de France, le syndicat de la profession, présidé par Grégory Rabuel, directeur général de Barrière. Le syndicat annonçait 65 fermetures sur 202, 130 maires signaient une tribune dans Le Figaro, la concertation promise par Bercy s'est éteinte avec le gouvernement Barnier. En novembre 2025, il en remettait une couche : une « supercherie » qui coûterait 546 millions d'euros par an à l'État, menacerait 31 000 emplois et 600 millions reversés aux communes. Suède à l'appui, où le dernier casino terrestre a fermé en avril 2025.

La doctrine n'est pas un refus pur. En janvier 2026 sur Europe 1, Grégory Rabuel posait la vraie question : « Qui mieux que les casinos physiques peuvent opérer les casinos en ligne ? » Dès 2023, le syndicat réclamait une exclusivité de trois ans pour les exploitants terrestres. La ligne officielle tient en une phrase : pas d'ouverture, sauf si les licences nous sont réservées, et surtout pas tout de suite.

Cette ligne a été écrite par des groupes qui n'ont rien à mettre en ligne. Elle va maintenant être discutée avec des groupes qui ont tout.

Casinos de France compte déjà parmi ses membres Circus Casino France, c'est-à-dire Gaming1, qui exploite Circus.be sur sa propre plateforme depuis quinze ans. Novomatic, avec Vikings, opère Greentube dans toute l'Europe. Merkur, avec la Société Française de Casinos, possède Blueprint Gaming et Bede. Chaque agrément ministériel leur donne une voix dans la profession, et ils vont s'en servir. Ces opérateurs n'ont aucun intérêt à retarder l'ouverture. Ils ont intérêt à l'accélérer et à la cadrer sur le modèle belge ou suisse, licences réservées aux terrestres, puisqu'ils ont déjà le produit. Ils n'ont pas acheté des murs en France pour attendre.

La position historique va donc bouger, et pas parce que Barrière et Partouche l'auront décidé. Chaque casino repris par un

industriel, chaque concession remportée en 2027 et 2028, déplace le centre de gravité du syndicat vers ceux qui veulent l'ouverture. Le jour où la moitié de la Côte d'Azur expliquera à Bercy qu'elle est prête, l'argument des 65 fermetures ne tiendra plus. Et si le syndicat obtient l'exclusivité qu'il réclame, il l'aura obtenue pour Novomatic, Merkur et Gaming1, qui mettront leur plateforme en ligne le lendemain, pendant que Barrière et Partouche chercheront un fournisseur. Probablement parmi eux.

Le syndicat a gagné deux ans en 2024. Ses membres historiques n'en ont rien fait. Ses nouveaux membres ont utilisé ce temps pour entrer dans la place, agrément en main.

Le 25 avril 2027, la concession de Lille arrive à terme. Cinquième casino de France, 54,18 millions, en léger repli. Si un dossier étranger se présente, la question ne sera plus de savoir laquelle des deux familles l'emporte. Elle sera de savoir si l'une des deux est encore dans la course.

Barrière et Partouche ont eu vingt ans pour se préparer à la concurrence. Elle est là.